

**Compte rendu du CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE
*Le Grand T-théâtre de Loire-Atlantique***

10 décembre 2015 à 17 au Grand T

Membres du conseil d'administration

Etaient présents :

Catherine Touchefeu (Présidente), Karine Fouquet, Bernard Gagnet, Marcel Verger représentant le Département de Loire-Atlantique.
David Martineau représentant la Ville de Nantes
Daniel Ramponi représentant la Région des Pays de la Loire
Fabrice Boscherel, Benoit Martin, représentant le personnel

Etaient représentés (pouvoirs)

Jérôme Alemany, Vincent Danis représentant le Département de Loire-Atlantique
Marcel Freydefont, Patricia Lemarchand personnalités qualifiées

Étaient excusés

Patrick Bonnet, personnalité qualifiée
Patrick Girard représentant le Département de Loire-Atlantique

Soit 8 membres présents et 12 voix / 14 membres – quorum atteint

Assistaient également à la réunion

Direction du Grand T :

Catherine Blondeau, directrice et Alain Anglaret, administrateur

Personnes invitées

Catherine Caillou, agent comptable de l'EPCC

Clémence Duru, directrice générale citoyenneté du département
Mireille Pinaud, directrice de la culture du département
Sylvie Brétéché, direction de la culture du département
Jean-Luc Commanay, direction de la culture de la Ville de Nantes

Catherine Touchefeu ouvre la séance à 17h.

Avant de se consacrer à l'ordre du jour, **Catherine Touchefeu** souhaite revenir sur les attentats du 13 novembre. Face à des sentiments contradictoires (Envie de ne rien céder face aux terroristes, besoin d'un moment solennel de deuil et d'hommage aux victimes, évaluation du risque, affirmation de la place indispensable de la culture) il a été décidé d'annuler les représentations programmées les 14 et 15 novembre en signe de deuil et d'hommage aux victimes de ces attentats.

Catherine Blondeau précise que ce sont ainsi 2 spectacles qui ont fait l'objet d'annulation à Nantes (Lucrece Borgia et Josette Forever), et deux autres en décentralisation pour lesquels les salles partenaires concernées ont relayé la décision du Grand T. Ces annulations ont généralement été bien comprises et acceptées par le public grâce à une forte mobilisation de l'équipe du Grand T qui s'est investie pendant le Week end pour prévenir, informer ou accueillir les spectateurs. Des négociations sont en cours avec les compagnies accueillies pour une répartition financière équitable des impacts de ces annulations. Les spectateurs feront l'objet d'un remboursement ou d'un échange de place pour un autre spectacle de la saison.

Les semaines qui ont suivi ont été perturbées par l'annulation des sorties scolaires, ce qui a conduit à reporter les représentations proposées dans le cadre de T au théâtre, le dispositif EAC phare du Grand T.

À Nantes, en concertation avec le Département et la Préfecture, Le Grand T a mis en place un dispositif de contrôle d'accès qui a été ponctuellement renforcé lors de l'accueil de John (Cie DV8), compte tenu de la nature sensible des sujets abordés

Catherine Blondeau précise que le milieu culturel reste fortement secoué et inquiet suite à ces attentats qui risquent de laisser une trace durable sur le plan psychologique.

Catherine Touchefeu revient à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1 Approbation du compte rendu du CA du 19 octobre 2015

Le Compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés

2 Délibération 2015-08

Il est proposé au CA de compléter la délégation des pouvoirs à la Directrice en lui accordant la possibilité de procéder à des transactions en cas de réclamations, découlant de la résiliation ou de la rupture d'un contrat susceptible de conduire à un contentieux judiciaire.

Cette délégation limitée aux champs de compétence de la directrice tels que prévus par les statuts et les délégations accordées, s'effectuerait dans la limite du cadre budgétaire de l'établissement et dans la limite d'un plafond de 50.000€.

La Délibération 2015-08 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

3 Stratégie de commercialisation des spectacles

Catherine Blondeau résume le document communiqué aux membres et rappelle les objectifs :

- Partager une « ressource limitée » (la jauge est peu élastique) entre un maximum de bénéficiaires
- Garder une capacité d'accueil de « nouveaux arrivants » afin de faire en sorte que le théâtre soit fréquenté par un public le plus divers possible
- Imaginer d'autres formes de participation des spectateurs au-delà de la seule « consommation » de spectacles

Elle rappelle les pistes ébauchées lors du débat d'orientation Budgétaire (Plafonnements).

Alain Anglaret commente les données statistiques utilisées pour alimenter la réflexion et précise les hypothèses de plafonnement/seuils envisagées.

Daniel Ramponi s'interroge sur l'éventuel rôle de « prescripteur » joué par les abonnés les plus « acharnés » et sur le risque de les décevoir en leur appliquant de nouvelles contraintes.

Catherine Blondeau répond qu'il s'agit précisément de proposer à ces abonnés un rôle plus actif « d'ambassadeur » mais dans une approche plus qualitative que quantitative. Elle estime qu'il est temps de réfléchir à comment associer les spectateurs, notamment les plus fidèles (abonnés) à la gouvernance.

David Martineau souscrit totalement à cette idée d'associer plus sérieusement les spectateurs citoyens à la vie du Théâtre. Sur le problème plus global de la stratégie de commercialisation, il propose plusieurs pistes de travail: 1) Une augmentation des séances en matinées, partant du principe que pour les seniors le problème ne se pose pas en terme de « goût » mais en terme d'horaire, et que de surcroit cela peut permettre de mixer public scolaires et seniors. 2) L'analyse de l'opportunité de continuer à offrir aux abonnés un avantage « prix », alors qu'ils bénéficient déjà d'un avantage « priorité » qui semble appréciable. Le temps où l'on recherchait/récompensait la fidélité des abonnés semble révolu au regard des blocages et des objectifs annoncés et peut-être faut-il en tirer des conclusions y compris sur les tarifs. 3) La prise de risque ne doit-elle pas aussi faire partie de la proposition d'abonnement en contraignant l'abonné à choisir parmi des propositions moins repérées. Il s'interroge enfin sur 4) la possibilité de ne plus consentir d'avantage tarifaire aux abonnés au-delà d'un certain nombre de spectacles achetés ce qui pourrait permettre une sorte d'auto-plafonnement « naturel » moins brutal qu'une interdiction d'acheter plus de tant de places..

En réponse, **Catherine Blondeau** rappelle qu'il existe déjà quelques matinées (le dimanche) en direction des « seniors » mais que le taux de fréquentation de ces représentations reste inférieur à la moyenne et que les quelques représentations en matinées scolaires sont déjà ouvertes au tout public. Elle précise néanmoins que la politique menée par l'établissement vise plutôt à mélanger tous les publics lors des représentations en soirée. Concernant les contraintes de l'abonnement, elle note qu'il existe déjà une notion de « paniers » obligeant l'abonné à choisir au moins 1 spectacle parmi une liste « découverte ». La réflexion engagée sur les tarifs des abonnements reste ouverte et peut effectivement évoluer au regard des objectifs fixés et des solutions mises en œuvre.

4 Présentation de la grille salariale 2016

Alain Anglaret commente la grille salariale 2016, résultat de la négociation menée avec les institutions représentatives du personnel, sur la base d'une augmentation générale de +0,5%.

Il rappelle les deux autres leviers utilisés en matière de politique salariale, des mesures automatiques liées à l'expérience (12 salariés concernés) et des mesures individuelles décidées par la direction suite aux entretiens annuels du personnel (une douzaine de salariés concernés).

Alain Anglaret rappelle également l'entrée d'élus représentant les techniciens intermittents dans les instances représentatives du personnel et fait état des dossiers en débat : Recherche d'une harmonisation des politiques salariales menées, à catégories différentes répondant des objectifs différents (Évolution de carrière pour les permanents, équilibre multi employeurs, reconnaissance professionnelle, prise en compte de l'expérience, cadre spécifique d'indemnisation pour les

intermittents...). **Daniel Ramponi** trouve très intéressante la démarche initiée par Le Grand T, qui en l'occurrence joue un rôle de précurseur en la matière, les partenaires sociaux signataires de la CCNEAC n'étant jamais parvenu à lever les nombreux obstacles juridiques soulevés par cette cohabitation de statuts différents à l'intérieur des IRP. **Catherine Blondeau** précise qu'il s'agit bien là d'expérimentation, de co-construction et que cette initiative s'inscrit pleinement dans la démarche RSE du Grand T. **Catherine Touchefeu** rappelle la situation financière contrainte des collectivités membres (et donc de l'Établissement) ce qui incite à une modération salariale, tout en jugeant très intéressante la participation de représentants des salariés intermittents aux discussions et négociations internes.

5 Présentation du budget prévisionnel 2016

Catherine Blondeau et **Alain Anglaret** présentent une synthèse orale commentée de la note budgétaire 2016 communiquée aux membres du conseil d'administration (voir document joint).

Le budget proposé pour 2016 s'inscrit dans la lignée des orientations présentées en octobre lors du débat d'orientation budgétaire et dans la continuité du projet artistique. **Catherine Blondeau** rappelle les événements marquants à venir au premier semestre 2016 et met en avant quelques éléments particuliers :

- La signature d'une convention quadripartites (Le Grand T, État, Ville de Nantes, Compagnie Au carré de l'hypoténuse) pour formaliser l'association avec Wajdi Mouawad. Le financement de la Ville (50.000 €) transitera ainsi par les comptes du Grand T, tout en étant intégralement dédié aux activités de la compagnie.
- La recherche de mécènes qui se poursuit pour « Vivre à l'anthropocène » (3 mécènes déclarés)
- La mise en route d'un groupe « RSE » au sein du personnel du Grand T qui s'est mis au travail depuis la rentrée sur des dossiers plutôt liés à l'environnement
- Sa participation, le matin même à l'enregistrement de « la minute RSE » une émission de Nantes Métropole dédiée à la promotion de la RSE.
- Le regroupement sous l'intitulé générique « Action culturelle et solidarité » de l'ensemble des actions menées par Le Grand T en direction du secteur social, médico-social ou plus généralement d'actions qui inscrivent notre théâtre dans des parcours d'insertion ou réinsertion de personnes fragiles, précaires ou isolées. **Catherine Blondeau** précise qu'un partenariat se met en place avec les services du département afin de coordonner et développer des actions, au-delà du territoire métropolitain qui constitue pour l'instant le champ d'intervention naturel (IEM La Marrière, Maison d'arrêt, centre de détention, restaurant social, FJT de Nantes...)
- Le projet « Flammes » mené avec Ahmed Madani à partir d'ateliers d'écriture conduits avec des habitants de Malakoff et des comédiens amateurs.

Alain Anglaret commente la partie chiffrée du document avec, à l'exception des transferts de compétences (et de moyens) une grande stabilité dans les masses financières du Théâtre en ordre de marche.

6 Votes

Catherine Touchefeu met au vote les délibérations 2015-9 et 2015-10

Les Délibération 2015-9 (orientations de la stratégie de commercialisation) et 2015-10 (budget et grille salariale 2016) sont adoptées à l'unanimité des membres présents ou représentés.

7 Vie de la Maison

Catherine Blondeau invite les membres du CA à assister à la répétition générale du prochain spectacle de Sébastien Barrier le 1^{er} février prochain et rappelle que son livre, *Savoir enfin qui nous buvons* édité chez Actes-Sud sortira le 4 janvier en librairie

Elle informe également de la programmation le 8 janvier prochain d'une séance exceptionnelle de *Le Silence des chauves-souris*, texte et mise en scène d'Anaïs Allais (artiste Nantaise), à destination exclusive des diffuseurs régionaux et nationaux. Cette initiative a pour but de relancer la diffusion de cette pièce, dont le texte sera publié en mai 2016 chez Actes Sud - papiers.

8 Dates des prochains CA

Le prochain CA aura lieu **le mardi 19 avril 2016 de 17h à 19h00** et sera suivi à 20 h du spectacle *Il n'est pas encore minuit* de la compagnie XY .

L'ordre du jour comprendra notamment :

- L'approbation des comptes et du rapport d'activité **2015**
- Une décision modificative 2016 pour prendre en compte la réalité de la programmation du deuxième semestre
- Une présentation de la saison 2016-17

Aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 18h55